

Compte rendu de la réunion annuelle du 28 juin 2013

Membres présents

Mesdames Marie-Claude MOREAU, Florence VIÉ et Céline PARIGOT (représentante du comité directeur).
Messieurs José VIÉ, Christian GUILLAUD, Jacky HERVOUET, Francis PETITCOLLOT, Daniel FERTIN, Thierry GILBERT, Christophe GUYOT, Michel NAUDIN, Raymond THILLOU et Daniel TRUCHY.

Membres absents excusés

Madame Martine AUDIBERT
Monsieur Jean-Baptiste PEYRAUD

Clubs représentés : Alliance Nord, Les Bries, Auxerre United, Envol Rive Droite, Saint-Siméon, Fruehauf, Stade Auxerrois, Chtack, Brichères, Piedalloues, Beaumont, Beines, Charbuy, Charmoy, Chemilly-sur-Yonne, Chéu, Diges-Pourrain, Domats, Egriselles, Esnon, Guerchy, Laroche, La Selle sur le Bied, Mailly-la-Ville, Montacher, Noé, Paron, Pont-sur-Yonne, Saint-Georges, Saint-Valérien, Senan, FMC Sens et Vinneuf-Courlon.

Clubs excusés : Appoigny et Migennes.

Thierry GILBERT débute la réunion en souhaitant la bienvenue aux clubs en sa qualité de conseiller municipal représentant le maire de Saint-Valérien et de président du club de football.

Il remercie, pour leur soutien apporté tout au long de la saison, les membres de son club, la municipalité et sa famille.

José VIÉ remercie à son tour Thierry GILBERT d'accueillir dans sa commune les membres de la commission et les clubs.

1) Rapport moral (par José VIÉ)

« Bonjour à toutes et à tous,

Je tiens tout d'abord à excuser Agnès GAUTHERIN (présidente du Comité Directeur) ainsi que Charly GONZALEZ, (délégué départemental). Céline PARIGOT est ici parmi nous pour représenter le Comité Directeur.

Je souhaite également remercier tous les membres de cette commission football qui participent, dans leur domaine de compétences, à l'avancement des travaux. J'ai pris personnellement plaisir à travailler avec chacun d'entre eux mais aussi avec chacun d'entre vous. Aussi, je remercie Céline qui participe à la plupart de nos réunions.

Concernant l'activité football, la barre des 1200 licenciés a été franchie, ce qui globalement est une satisfaction.

Cependant, j'ai déploré cette saison le faux départ de 4 équipes en tout début de championnat, mais aussi et surtout le forfait général de 7 équipes en cours de saison. Ce qui a produit un nombre d'exempts assez important avec un ou deux groupes plutôt disloqués. Après analyse, on constate tout de même que la plupart de ces équipes avaient débuté le championnat avec un faible nombre de licenciés. J'insiste sur le fait que l'inscription des équipes pour la saison prochaine devra se faire avec un nombre suffisant de joueurs au départ (11 ou 12 joueurs au minimum et 14 serait le mieux). Cela peut sembler inquiétant de savoir si l'équipe qui a fait forfait général va pouvoir remonter une équipe la saison prochaine. Cependant, on peut aussi penser et espérer que des joueurs provenant d'équipes ayant fait forfait général vont venir grossir les faibles effectifs des autres équipes.

Même si globalement la commission a effectué un bon travail, nous avons des points à améliorer au regard du nombre de rectifications que l'on a pu noter sur les différents comptes-rendus. Bien sûr, nous sommes tous des bénévoles, mais début septembre, nous organiserons une réunion avec les personnes concernées pour définir les contours d'une meilleure organisation pour la saison à venir. Nous avons sollicité également notre informaticien pour qu'il étudie rapidement la mise à jour du classement au fur et à mesure des matches de rattrapage. Pour information, vous pourrez inscrire votre équipe seniors pour la nouvelle saison dès mercredi 3 juillet 2013.

Le système mis en place pour les reports de matches, sous l'impulsion de Daniel FERTIN, a très bien fonctionné cette saison. La mise à jour régulière du site par Christophe GUYOT concernant les matches de coupe nationale a également été bien menée.

La commission football a pour principale mission de faire appliquer le règlement que vous alimentez chaque saison par le biais de vos vœux ou par les propositions de la commission. Cependant, c'est bien vous qui avez le dernier mot par l'intermédiaire de vos votes sur les différents points à améliorer ou pas.

Nous avons rencontré ou allons rencontrer des éventuelles nouvelles équipes, car nous avons le souci d'essayer de toujours donner quelques conseils.

Nous vous remercions par votre présence de l'intérêt que vous portez à la vie associative UFOLEP.

Je vous remercie de votre attention. »

2) Rapport d'activités (présenté par Christian GUILLAUD)

74 équipes réparties en 8 groupes soit 1234 licenciés (progression de 46 licenciés par rapport à la saison précédente)
10 clubs ont inscrit 2 équipes et 1 club a inscrit 3 équipes. Il est à noter que ce club à 3 équipes n'a reçu aucun carton durant la saison.

Groupe A : remporté par **ESNON** - Champion de l'Yonne
Groupe B : remporté par ENVOL RIVE DROITE
Groupe C : remporté par ALLIANCE NORD
Groupe D : remporté par STADE AUXERROIS 1
Groupe E : remporté par CHEU
Groupe F : remporté par MIGENNES
Groupe G : remporté par LAROCHE
Groupe H : remporté par PARON 2

Les finales de Coupe se sont déroulées le 2 juin 2013 à Epineau-lesVoves. Nous avons reçu un très bon accueil de la part du club de Laroche que nous remercions et qui a mis à disposition ballons, installations et également le vin d'honneur.

Esnon a remporté le challenge devant Diges-Pourrain et Saint-Georges a remporté la consolante devant Soucy 1.

Esnon a réussi, comme l'année précédente, le doublé Coupe – Championnat.

La commission a organisé 2 tournois en salle le 20 janvier à Pont-sur-Yonne et à Auxerre. A Pont-sur-Yonne, victoire de FMC Sens, le fair-play a été attribué à Pont-sur-Yonne. A Auxerre, victoire d'Auxerre United qui gagne également le fair-play.

En Coupe de France à 11, 4 clubs ont représenté le département de l'Yonne, l'entente Esnon/Mailly-la-Ville, Auxerre United, Paron et Chtack.

569 matches de championnat se sont déroulés au cours de la saison (601 en 2011) et 143 matches de coupe soit un total de 712 matches (contre 759 en 2011).

343 matches ont été arbitrés par un arbitre officiel ce qui représente 48 % des rencontres, soit 2 % de plus que la saison précédente.

Cartons jaunes : 66 (38 en 2011)

Cartons rouges : 4 directs et 5 suite à 2 jaunes (contre 7 directs et 1 suite à 2 jaunes lors de la saison précédente)

A noter : l'équipe qui gagne le fair-play est notée avec une moyenne de 9,2.

3) Rapport financier (présenté par Jacky HERVOUET)

Les dépenses de cette saison s'élèvent à 13 787,92 € et les recettes à 14 325,66 €. Le solde est positif de 537,74 €.

Afin d'avoir une cohérence avec les saisons précédentes, des postes qui sont maintenant gérés par le comité départemental UFOLEP ont été imputés dans ce bilan, à savoir l'impression du calendrier et les frais de formation.

Le bénéfice s'explique par un meilleur résultat financier découlant des tournois en salle, la fin des échéances de la conception du site internet, la chute des frais postaux et une baisse du remboursement du montant total des cautions. Les inscriptions des équipes ont été en hausse ainsi que le montant des amendes.

Point sur les amendes

Les amendes s'élèvent à 2 591€, chiffre en hausse qui s'explique par l'augmentation du nombre d'équipes et par le doublement du nombre de forfaits.

Le montant moyen des amendes s'élève à 39,25 € par club.

13 clubs n'ont aucune amende ou récupèrent leur caution avec un supplément provenant du remboursement de frais de déplacement en raison de forfaits, 21 clubs ont moins de 20 € d'amende et plus de 63 % des clubs ont eu moins de 4 amendes.

Par contre, 11 clubs dépassent le montant de la caution.

La commission recommande aux clubs un maximum de vigilance afin d'éviter d'avoir à verser des amendes.

4) Présentation de Web affilié par Céline PARIGOT

Web affilié est une application web gratuite mise à disposition des clubs et qui leur permet d'effectuer la procédure d'affiliation sur internet dès le 1er juillet.

L'application facilite également la prise de licences, permet d'obtenir la copie des licences imprimables le lendemain de leur validation et de gérer les adhérents de l'association.

Ce logiciel est très simple d'utilisation. Pour les clubs qui ne disposent pas encore de leur code d'accès, il convient de le demander au siège de l'UFOLEP.

Vous pouvez disposer d'informations complémentaires sur le site www.affiligue.org

Céline termine son intervention en remerciant les clubs présents. Elle souhaite que le football à 7 puisse occuper toutes les zones géographiques du département et encourage la commission technique à développer son activité en direction des féminines et des jeunes.

5) Point sur la formation des arbitres (présenté par Raymond THILLOU)

Formation assurée par des arbitres uniquement régionaux ou fédéraux : Christian GUILLAUD, Raymond THILLOU et José VIÉ. Deux sessions ont été organisées en octobre et mars.

Session d'automne 2012

12 candidats se sont présentés : 6 ont été reçus, 6 n'ont pas été reçus à la théorie mais 3 ont réussi au rattrapage, 3 sont en cours de formation pour passer la pratique en 2013/2014 et 6 sont devenus Arbitre Officiel Départemental Ufolep

Session de printemps 2013

9 candidats se sont présentés : 5 ont été reçus, 4 n'ont pas été reçus à la théorie mais 2 ont réussi au rattrapage, 5 sont en cours de formation pour passer la pratique en 2013/2014 et 2 sont devenus Arbitre Officiel Départemental Ufolep.

Candidats ayant obtenu leur diplôme d'Arbitre Officiel Départemental Ufolep

A la session d'automne :

Martial BAUDIOT (Saint-Siméon), Mickaël LESCUREUX (Fleury-la-Vallée), Bruno GUEUDET (Montacher), Ramazan YILMAZ (ACSTA), Manuel DA SILVA (Beauvoir), Nicolas BRULÉ (Piedalloues) et Michel LERUEN (Paron).

A la session de printemps :

Eric MASSÉ (Charmoy) et Thierry GILBERT (Saint-Valérien).

Les diplômes ont été remis aux candidats reçus.

José VIÉ et l'ensemble de la commission félicitent ces nouveaux arbitres.

Sessions Régionale et Nationale

1 arbitre régional a été contrôlé pour la pratique et reçu (David LAHAYE)

2 arbitres fédéraux ont été reçus officiellement (Florence VIÉ et Christian GUILLAUD)

Nous avons donc 4 arbitres fédéraux dans l'Yonne.

Tous les contrôles se déroulent sur des matches à 11

Officiels ayant perdu le statut d'arbitre pour ne pas avoir officié leurs 5 matchs obligatoires

BERGERET Stéphane (Beines)

BONIN Laurent (Egriselles)

GEOFFROY Patrick (Sergines)

LEBLANC Ludovic (St Valérien)

NAUDIN Michel (Les Bries)

PIN Patrick (Arces)

ROUSSELAT Bernard (Chablis)

SALOMON Jérôme (Escamps)

TILLET Rodolphe (sans club)

TRUTAT John (Chevannes)

Candidats ayant perdu le bénéfice de l'examen théorique car ils n'ont pas poursuivi leur formation pratique

CANCE Christophe (Villeneuve-la-Guyard) et TOURE Hatouma (Chéu)

Clubs n'ayant pas d'arbitre ou n'ayant pas présenté de candidat lors de la saison 2012/2013

Chéroy, Guerchy, Merry-la-Vallée, Ormoy, Villefargeau et Portugais de Villeneuve (descente dans le groupe inférieur quel que soit leur classement).

Clubs ne pouvant pas participer à la Coupe 2013/2014 s'ils ne présentent pas un candidat à la session d'octobre 2013

Arces, Beaumont, Chéroy, Chéu, Diges-Pourrain, Guerchy, La Selle sur le Bied, Merry-la-Vallée, Ormoy, Villefargeau, Portugais de Villeneuve et Villeneuve-la-Guyard.

✚ Marie-Claude MOREAU, en sa qualité de membre de la Commission Nationale Sportive Football, remet l'écusson d'arbitre fédéral à Florence VIÉ et Christian GUILLAUD.

6) Voeux formulés par les clubs

Les vœux sont recevables dès lors qu'ils ne sont pas incompatibles avec le règlement national et les lois du jeu.

➤ Villeneuve-la-Guyard

vœu n° 1 :

Jouer tous les matches de Coupe sur un terrain en herbe et interdire le jeu sur un stabilisé

✚ ce vœu n'est pas recevable : le règlement UFOLEP n'oblige pas les équipes à jouer sur un terrain en herbe.

vœu n° 2 :

Créer des groupes géographiques afin d'éviter des frais de déplacement importants

✚ ce vœu est recevable : la commission va élaborer plusieurs propositions qui feront alors l'objet d'un sondage auprès des clubs et seront ensuite présentées au vote la saison prochaine.

➤ Saint-Siméon

vœu n° 1 :

Dans le cas des clubs qui fournissent plusieurs arbitres, ne pas imposer 5 matches à arbitrer dans la saison à tous les arbitres, mais imposer 2 matches dans le cas de 3 arbitres et 3 matches dans le cas de 2 arbitres.

✚ ce vœu n'est pas recevable car le règlement national UFOLEP impose 10 matches à arbitrer et le département de l'Yonne a déjà obtenu une dérogation pour ne proposer que 5 matches à arbitrer.

vœu n° 2 :

Agrandir les groupes afin de pallier à des forfaits éventuels en cours de saison

✚ ce vœu n'est pas recevable car le calendrier ne propose pas assez de journées permettant de jouer plus de matches.

vœu n° 3 :

Créer des groupes géographiques afin d'éviter des frais de déplacement importants

✚ ce vœu est recevable (même remarque que pour le vœu n° 2 de Villeneuve-la-Guyard)

vœu n° 4 :

Relancer les championnats de jeunes

↳ ce vœu est recevable, un sondage sera réalisé auprès des clubs pour connaître ceux qui souhaitent créer un championnat de jeunes.

➤ **Laroche**

vœu n° 1 :

Revoir le barème des points pour le championnat et la Coupe comme suit : 4 pts pour match gagné, 2 pts pour un nul et 1 pt pour match perdu

↳ ce vœu est recevable. Il est soumis aux votes pour le championnat d'une part et pour la Coupe d'autre part

championnat : vœu rejeté (14 pour – 3 abstentions – 23 contre)

coupe : vœu adopté (31 pour – 6 abstentions – 3 contre)

vœu n° 2 :

Organiser un match de barrage lorsque 2 équipes se retrouvent à égalité de points lors de la Coupe.

↳ ce vœu n'est pas recevable car le calendrier ne permet pas d'ajouter un nouveau match

7) Voeux des membres de la commission

vœu de Michel NAUDIN

Ne pas retirer les points du classement des équipes faisant forfait général, mais comptabiliser 3-0 et 0 pt pour les matches restant à courir.

↳ ce vœu est recevable et est adopté (39 pour – 1 abstention)

vœu de Christophe GUYOT

Tout joueur ayant double appartenance et n'ayant pas participé aux phases de qualification (poules) aux Coupes ne participera pas aux phases finales (à partir des quarts de finales)

↳ ce vœu est recevable et est adopté (35 pour – 3 abstentions – 2 contre)

8) Propositions de modification du règlement football

B – LES ORGANISATIONS

B/2 – REGLEMENTATION GENERALE

III : REPORT DE MATCH

Page 5 – paragraphe 6 : ajouter « cas de clubs ayant 3 équipes et plus : l'équipe qui demande le report gèle sa propre liste. Les autres peuvent se renforcer (à concurrence de 3 joueurs) entre elles uniquement. »

Modification acceptée à l'unanimité

IV : LES EQUIPES

Page 6 : ajouter un paragraphe 8 : Les numéros de maillots sont obligatoires sur la feuille de match lorsque le jeu de maillot utilisé est numéroté.

Modification acceptée à l'unanimité

VI : LES JOUEURS

Page 6 : ajouter un paragraphe 4 : Un joueur ne peut participer à un match que 2 nuits au moins après la participation à son précédent match, tant en UFOLEP qu'en mixte UFOLEP/FFF.

Modification acceptée à l'unanimité

IX : ARBITRAGE

[Page 8](#) : ajouter un paragraphe 10 : Les arbitres assistants licenciés sont obligatoires et doivent (comme en début de match) suivre la défense de leur équipe au changement de côté.

Modification acceptée à l'unanimité

[Page 8](#) : ajouter un paragraphe 11 : Coupe Nationale Ufolep : Un arbitre désigné au centre n'est pas autorisé à officier au centre le matin, et n'est pas autorisé à participer à une rencontre en qualité de joueur.

Modification acceptée à l'unanimité

C – LES OBLIGATIONS DES CLUBS

A – OBLIGATIONS FINANCIERES

[Page 9 – paragraphe 6](#) : ajouter après 50 € « à imputer au club débouté »

Modification acceptée à l'unanimité

[Page 9 – paragraphe 7](#) : ajouter après 20 € « à imputer au club débouté »

Modification acceptée à l'unanimité

B – PENALITES FINANCIERES

[Page 9 – paragraphe 9](#) : ajouter « défaut de toutes les photos : 25 €/équipe »

Modification acceptée à l'unanimité

[Page 9](#) : ajouter un paragraphe 16 : Joueur(s) non autorisé(s) à jouer en raison d'une liste figée suite à un report : 8 €

Modification acceptée à la majorité (39 pour - 1 abstention)

I – LA COMMISSION TECHNIQUE

I/6 – SANCTIONS SPORTIVES ET FINANCIERES

A – Report de match

[Page 15](#) : ajouter un paragraphe 4 : Cas d'un club à plusieurs équipes ayant demandé un report et ayant fait jouer un ou des joueurs de l'autre équipe alors que la liste de joueurs est figée : sanction financières (voir p 9)

Modification acceptée à la majorité (39 pour - 1 abstention)

B – Forfait d'une équipe

[Page 15](#) : ajouter à la fin du paragraphe 4 :

Cas d'un club à 2 équipes : les joueurs de l'équipe ayant déclaré forfait général peuvent jouer dans l'autre équipe (valable aussi pour les reports demandés avant le forfait).

Cas d'un club à 3 équipes ou plus : les joueurs de l'équipe ayant déclaré forfait général peuvent être rajoutés sur les autres listes et doivent le faire savoir au responsable des listes.

Modification rejetée à la majorité (14 pour – 10 abstentions - 16 contre)

Une autre proposition est formulée sur demande des clubs : Imposer le forfait général à l'équipe inscrite dans le groupe le plus bas.

Modification acceptée à la majorité (21 pour – 15 abstentions - 4 contre)

C – Equipes incomplètes

Page 15 : ajouter un paragraphe 6 : Equipe (de par son effectif) étant obligée de jouer à 6 joueurs, qui se fait proposer un arbitre assistant par l'adversaire (ou autre licencié Ufolep) et qui refuse de jouer aura match perdu 3 à 0 et 0 pt. L'équipe devient alors équipe incomplète.

Modification acceptée à la majorité (39 pour - 1 contre)

9) Questions diverses

➤ Informations sur des décisions prises par l'UFOLEP Nationale :

Les licences pourront être présentées sur un support multimédia

Un président de club pourra faire le choix de conserver les certificats médicaux et cochera pour cela une case spécifique sur le document d'affiliation.

➤ Le prix de la licence va sensiblement baisser la saison prochaine car la part départementale sera unique pour toutes les disciplines, conformément aux règlements nationaux.

➤ Quelques dates :

Jeudi 15 août 2013 : fin des inscriptions

Vendredi 30 août 2013 : réunion de la commission sportive

Vendredi 13 septembre 2013 : réunion des dirigeants à Appoigny

Vendredi 20 septembre 2013 : réunion des arbitres

Dimanche 29 septembre 2013 : 1ère journée de championnat

➤ Toutes les adresses mail communiquées par un club lors de l'inscription de son équipe seront regroupées dans une seule adresse qui sera créée sous un même format pour tous (ex : piedalloues@ufolep89-foot7.org)

10) Candidatures à la commission

7 membres de la commission ont renouvelé leur candidature : Florence VIÉ, Jacky HERVOUET, Francis PETITCOLLOT, Daniel FERTIN, Christophe GUYOT, Michel NAUDIN et Daniel TRUCHY.

2 candidatures ont été reçues : Fany GILBERT (St-Valérien) et Mickaël LESCUREUX (Fleury-la-Vallée).

Ont été élus pour 4 ans : Daniel FERTIN, Fany GILBERT, Christophe GUYOT, Jacky HERVOUET, Michel NAUDIN, Daniel TRUCHY et Florence VIÉ.

Ont été élus pour 2 ans : Mickaël LESCUREUX et Francis PETITCOLLOT.

11) Fair Play

Le trophée du Fair Play est remis aux 3 équipes les plus méritantes. Lorsqu'il y a égalité de points, le partage se fait en fonction du montant des amendes.

3ème place : Beines

2ème place : Pont-sur-Yonne

1ère place : Diges-Pourrain

Un tirage au sort a eu lieu entre les clubs présents n'ayant pas eu de carton. Il s'agit du club de Beines qui reçoit un jeu de maillots offert par la boutique de l'AJA.

12) Election des membres du bureau

Responsable de la commission	José VIÉ
Responsable adjoint	Christian GUILLAUD
Secrétaire	Marie-Claude MOREAU
Secrétaire adjointe	Fany GILBERT
Responsable des finances	Jacky HERVOUET
Responsable des finances adjoint	Francis PETITCOLLOT

Commission établissement du calendrier : José VIÉ, Christian GUILLAUD, Daniel FERTIN et Raymond THILLOU
suppléant : Daniel TRUCHY

Un vin d'honneur a conclu la soirée à 23 heures

La Secrétaire
Marie-Claude MOREAU